CONSULTATION POUR LA REALISATION DU SITE INTERNET DE L'OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLEES-PETIT CAUX

CAHIER DES CHARGES
ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Office de Tourisme Monts et Vallées-Petit Caux
2 place de l'église 76630 ENVERMEU
Tél. : 02.35.84.00.62 Mail : accueil@tourisme-mvpc.fr

CONSULTATION
POUR LA REALISATION DU SITE INTERNET
DE L'OFFICE DE TOURISME MONTS & VALLÉES – PETIT CAUX

SOMMAIRE

- **CAHIER DES CHARGES DU SITE INTERNET** p 3

1 - Présentation des Monts et Vallées – Petit Caux p 3

2 - Présentation du maître d'ouvrage p 8

3 - Le Projet p 10

avant-propos

a) enjeux p 10
b) objectifs p 11
c) cibles p 11
d) passerelles avec les partenaires p 12
e) arborescence p 13
f) contenu p 18
g) outils de gestion de contenu p 18
h) fonctionnalités p 19

4 - Prestations à réaliser par le prestataire p 19

a) création graphique p 19
b) développement technique p 20
c) hébergement p 20
d) maintenance p 21
e) modalité de livraison du site p 21
f) nom de domaine p 21
g) référencement p 22
h) droits et propriété p 22

- **ORGANISATION DE LA CONSULTATION** p 22

1 - Proposition financière et technique p 22
2 - Critères de sélection des offres p 23
3 - Date de mise à disposition et livraison p 24
4 - Envoi des propositions p 24
5 - Modalités d'exécution p 25
6 - Contact sur suivi dossier p 26

▪ CAHIER DES CHARGES DU SITE INTERNET

1 - Présentation des Monts et Vallées – Petit Caux

Situé en Normandie, au Nord du département de la Seine-Maritime, à proximité de Dieppe, station balnéaire de renom, le territoire « Monts et Vallées-Petit Caux » appartient au Pays dieppois-terroir de Caux. Organisé autour du pôle urbain de Dieppe, le territoire « Monts et Vallées-Petit Caux » dispose d'un certain nombre d'attraits paysagers, naturels et architecturaux à valoriser.

. Bain de nature : côté mer

Le territoire « Monts et Vallées-Petit Caux » bénéficie d'une façade maritime (de Bracquemont à Tocqueville sur Eu) appartenant à la Côte d'Albâtre qui s'étire sur 120 kilomètres de long en Seine-Maritime.
Paysage unique, cette côte tire son nom de la blancheur des falaises qui ont attiré et inspiré de célèbres artistes : Pierre Auguste Renoir, Pissaro, Oscar Wilde….
Cette côte offre aujourd'hui tous les plaisirs de la mer : baignade, promenade, pêche et nautisme…principalement sur les communes de Berneval le Grand et St Martin en Campagne.
La valleuse du Val au prêtre de Belleville sur Mer permet également la découverte de la mer et dévoile un paysage authentique.

. Bain de nature : côté terre

Les vallées de l'Eaulne et de la Béthune façonnent par alternance, avec les plateaux de l'Aliermont et du Petit Caux, nos paysages, favorisant ainsi la pratique des activités de pleine nature : randonnée, pêche, cyclotourisme, équitation…..

Grâce à la variété et la richesse des sous-sols, ainsi que des conditions météorologiques favorables, deux types d'agriculture se partagent l'espace : la polyculture et l'élevage dans les vallées et les cultures céréalières et industrielles sur les plateaux.
Les forêts domaniales d'Eawy et d'Arques invitent également à la promenade et à la découverte de la faune et de la flore.

. Bain de culture : architecture et savoir-faire

L'identité du patrimoine local se caractérise par une architecture polychrome : grés, silex, tuf, brique, colombage, torchis se retrouvent dans les constructions traditionnelles, manoirs et colombier du territoire « Monts et Vallées-Petit Caux ». La combinaison de ces matériaux en frises, damiers ou losanges offrent souvent un rendu étonnant sur les édifices religieux ou civils qui ponctuent les villages : églises, calvaires, ponts….
Le patrimoine local se distingue également par son savoir-faire. Au cours des trois derniers siècles, la vie de la commune de Saint Nicolas d'Aliermont a été rythmée

par le développement de l'horlogerie. Savoir-faire unique en Normandie, un musée retrace aujourd'hui l'histoire de l'horlogerie du XVIIIe à nos jours.

. Organisation touristique du territoire « Monts et Vallées Petit Caux »:

La création de l'office de tourisme « Monts et Vallées-Petit Caux » **en avril 2009**, est l'aboutissement d'une concertation entre la Communauté de Communes des Monts et Vallées et la Communauté de Communes du Petit Caux.
Le territoire de compétence de l'office s'étend sur un périmètre de **34 communes** où la population atteint **20 898** habitants.

- Communauté de Communes du Petit Caux : **18 communes 8606 habitants** (Assigny, Auquemesnil, Belleville, Berneval-le-Grand, Biville sur Mer, Bracquemont, Brunville, Derchigny-Graincourt, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, Penly, Saint-Martin-en-Campagne, Tocqueville sur Eu, Tourville-la-Chapelle)

-Communauté de Communes des Monts et Vallées : **16 communes 12 292 habitants** (Bailly en rivière, Bellengreville, Dampierre-Saint-Nicolas, Douvrend, Envermeu, Freulleville, Les Ifs, Meulers, Notre-Dame-d'Aliermont, Ricarville du Val, Saint-Aubin-le-Cauf, Saint-Jacques d'Aliermont, Saint-Nicolas d'Aliermont, Saint-Ouen-sous-Bailly, Saint-Vaast d'Equiqueville, Sauchay)

- Office de Tourisme « Monts et Vallées Petit Caux »
(Ouvert toute l'année)
2 Place de l'église
76630 Envermeu
Tél : 02.35.84.00.62
Courriel : accueil@tourisme-mvpc.fr

-Point Information Tourisme « Monts et Vallées-Petit Caux »
(Ouvert de juin à septembre)
Avenue de l'Europe
76630 Biville sur Mer
Tél : 02.35.83.60.15

. Quelques données touristiques sur le territoire « Monts et Vallées Petit Caux »:

- Type de tourisme : familial
- Type de clientèle : individuels, (familles et seniors)
- Durée : week-end et courts séjours
- Thème : nature, balnéaire, culturel

-> Provenance des touristes : 84**% français et 16 % d'étrangers.** *(en 2011)*

- Clientèle française : de Haute-Normandie (principalement 76) et des régions limitrophes: Ile de France, Picardie, Nord, Nord-pas-de Calais
- Clientèle étrangère : Belgique, Grande Bretagne, Pays-Bas, Allemagne.

-> Activités de loisirs pratiquées :

- Patrimoine (découverte de villes et de villages, église classée d'Envermeu, Musée de l'horlogerie à St Nicolas d'Aliermont, site unique en Normandie.
- Nature (circuits de randonnées pédestres, circuits vélos et Avenue verte, Parc Naturel Guy Weber, Chemin Vert du Petit Caux)
- Nautisme (piscine, plages, base de loisirs de la Varenne, voiles sur plan d'eau intérieur, pêche à pied,….)
- Animations (Soirées contes, sorties thématiques, concerts, expositions…)
- Autres loisirs (équitation, visites de fermes…)

-> Les structures d'hébergement des touristes

. 2 Hôtels : 28 lits touristiques
. 3 Campings : 480 lits touristiques
. 51 Chambres d'hôtes : 102 lits touristiques
. 53 Gîtes - locations : 265 lits touristiques
. 2 Hébergements de groupes: 123 lits touristiques
. 3 Aires de camping-cars

- **Cartes du territoire :**

Carte de situation en Normandie du Pays dieppois –terroir de Caux

Carte du territoire du Pays dieppois-Terroir de Caux (Zone blanche)

Carte du territoire Monts et Vallées-Petit Caux

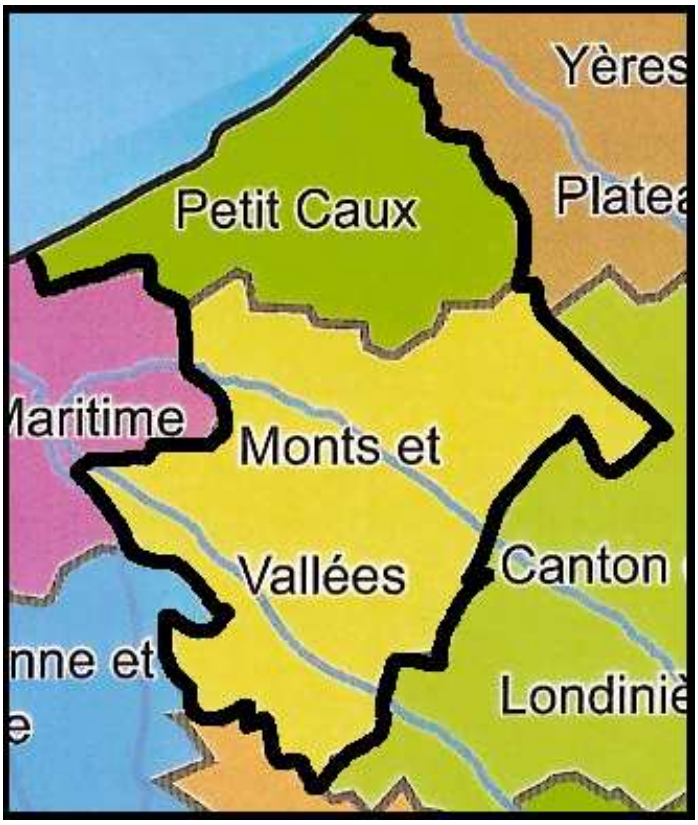

2 - Présentation du maître d'ouvrage

L'office de tourisme intercommunautaire entend répondre à plusieurs objectifs :

- s'inscrire dans une démarche cohérente d'aménagement et de développement équilibré des territoires et du Pays dieppois-terroir de Caux,

- favoriser l'attractivité du territoire,

- contribuer à l'amélioration de l'accueil, de la promotion et de l'animation touristique,

- favoriser le dynamisme de l'économie locale.

- **Son statut :**

L'office de tourisme intercommunautaire est constitué en régie dotée de la seule autonomie financière. Son régime juridique applicable est celui de la Communauté de Communes des Monts et Vallées par délibération du 12 avril 2007.

Cette régie est administrée, sous l'autorité :

-du Président de la Communauté de Communes des Monts et Vallées, (CCMV) et de son Conseil Communautaire,
-par convention, du Président de la Communauté de Communes du Petit Caux (CCPC) et de son Conseil Communautaire,
-du Président et des membres du Conseil d'Exploitation,
-du responsable de l'office de tourisme.

Afin d'impulser une certaine dynamique pour les territoires, un conseil d'exploitation a été constitué de vingt-deux membres et un Président. Le rôle du Conseil d'Exploitation est d'impulser une certaine dynamique dans le développement du territoire. Il est composé d'élus des deux territoires ainsi que de dix représentants dont l'activité ou la profession est liée au tourisme.

L'équipe de l'office de tourisme est composée de deux personnes à temps complet et d'un poste saisonnier.

- **Ses missions**

- l'accueil et l'information auprès des visiteurs,

-la promotion du patrimoine, des équipements, des services et des hébergements du territoire,

-l'animation,

-la coordination des différents partenaires et l'animation du réseau,

-l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement touristique.

OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES PETIT CAUX
Représenté par son Président : M. Gérard PICARD
2, place de l'Eglise
BP 40
76630 ENVERMEU

Ce dossier est suivi :

Madame Aurélie LETIERCE
Chargée de mission Tourisme
Tel : 02 35 84 00 62
Courriel : accueil@tourisme-mvpc.fr

Assistée de :

Madame Charlotte TIRILLY (du 1/01/2012 au 9/05/2012)
Conseillère en séjour
Tél : 02.35.84.00.62
Courriel : accueil@tourisme-mvpc.fr

Madame Marie FLISAR
Conseillère en séjour
Tél : 02.35.84.00.62
Courriel : accueil@tourisme-mvpc.fr

3 - Le Projet

Avant-propos

Actuellement, l'office de Tourisme « Monts et Vallées-Petit Caux » ne possède pas de « vitrine » internet propre à sa structure et ses missions. L'offre touristique du territoire est représentée sur les sites respectifs des Communautés de Communes :

www.monts-et-vallees.fr
www.cc-petit-caux.fr

Malgré l'existence des sites communautaires, l'offre présentée reste néanmoins incomplète et ne répond pas aux attentes et aux besoins des touristes. De plus, l'office de tourisme se doit de travailler en réseau avec ses partenaires institutionnels et touristiques tels que le Comité Départemental du Tourisme et le Comité Régional du Tourisme de Normandie….

a) Enjeux

Ce site internet devra apporter une meilleure lisibilité et image de notre territoire tant au niveau national qu'européen.

Sa conception devra nous permettre une adaptation graphique et technique pour une utilisation sur nos futures tablettes tactiles ainsi qu'une évolution des contenus compatibles vers les SIG futurs des deux Communautés de Communes et vers un futur site mobile.

De plus, il devra être également un outil réactif au niveau de sa mise à jour, du partage et de l'accessibilité des informations et évolutif.

Aussi ce site devra

- permettre **une accessibilité garantie** quelque soit les navigateurs et les OS utilisés par les internautes
- répondre aux normes d'accessibilité **WAI (World Accessibility Initiative**).
- permettre une gestion de contenu selon **les normes Tourinsoft (Version 5)**
- être compatible avec les systèmes de réservation de type « Resa Book secure » pour une intégration future.

Il devra être conforme :
- à la loi N°205-102 du 11 février 2005 pour l'égal ité des droits et des chances - participation à la citoyenneté des personnes handicapées.

Enfin ce site internet doit s'inscrire dans les **critères de classement relatifs aux Offices de Tourisme** tels que ceux-ci sont prévus dans l'arrêté du 12 novembre 2010 fixant les critères de classement des offices de tourisme de Catégories 3 et 2.

b) Objectifs

Les objectifs de ce site internet sont

1 - Promouvoir ***2 - Informer*** ***3 - Vendre****
*(*de façon évolutive, via l'intégration d'un système de réservation)*

1 - Promouvoir

Ce site devra être attrayant : il sera la vitrine et l'image du territoire

- importance donné aux visuels
- un graphisme du site identitaire du territoire
- une représentation de l'ensemble du territoire et ses thématiques :
  mer – campagne – humain - art de vivre

- une carte (avec zoom) permettant une situation au cœur de la Normandie
- une photothèque, vidéothèque.

2 - Informer

- une information claire et précise
- une information réactualisée permettant une fidélisation des visiteurs
- des téléchargements de documents, photos et consultation de documents en ligne
- un affichage d'une sélection d'évènements
- un affichage d'une sélection d'offre ou un zoom sur une actualité touristique
- permettre de garder le contact (inscription à une news-letter, fil rss, réseaux sociaux)
- faciliter l'extraction d'une information hormis les éléments photographiques protégés par l'office de tourisme pour le visiteur (clic impression, pdf)
- permettre aux visiteurs de partager une actu, info avec un ami par email

3 – Vendre
(Évolution ultérieure, via l'intégration d'un système de réservation)

c) Cibles

Ce nouveau site internet vise

- les excursionnistes et touristes français

Et ultérieurement :

- les anglophones
- les néerlandophones (belges flamands, néerlandais)
- les germanophones

- ***les professionnels du tourisme : institutionnels, partenaires touristiques, professionnels du tourisme, presse…***

d) Passerelles partenaires

Afin de permettre l'échange, l'extraction et la remontée d'information, le site devra établir des passerelles avec les partenaires suivants :

– Partenaires touristiques :

à savoir : - Comité Régional de Tourisme de Normandie,
- Comité Départemental de Tourisme de Seine-Maritime,
- et Gîtes de France de Seine-Maritime,

qui gèrent une information détaillée et actualisée sur les hébergements et les activités situées sur notre territoire. Ces sites utilisent les bases tourinsoft ou tourinweb. Afin d'éviter un double travail de saisie des informations, il conviendra dans la mesure du possible et selon accords passés avec eux de créer des passerelles d'extraction d'information entre ces sites et notre futur site internet.

– Autres partenaires :

- SIG de la Communauté de Communes des Monts et Vallées
- SIG de la Communauté de Communes du Petit Caux

Ce système est actuellement en cours de réalisation à la Communauté de Communes du Petit Caux. Dans le cadre du tourisme, il permettra à l'office de tourisme d'obtenir des données cartographiques et pratiques tels que : les chemins et sentiers existants, les itinéraires vélos….ainsi que les services (Gîtes, commerces….) de la Communauté de Communes du Petit Caux.
Contact : Communauté de Communes du Petit Caux. M. Albert PONTILLON, Service Communication, 02.35.83.17.57

-Système de réservation de type « Resa Book secure »

Ce système de réservation ne sera pas à insérer dans un premier temps sur le site internet de l'office de tourisme (Automne 2012). Toutefois, il semble nécessaire de prévoir l'intégration de ce système dans l'onglet « Séjourner » afin que les internautes puissent connaître les disponibilités et procèdent à une réservation en ligne. Pour cela, il conviendra de réserver une page à ce système et créer des pictogrammes sur chaque page d'hébergement.

Le coût financier de chaque passerelle devra figurer de façon lisible et détaillée dans la rubrique « Proposition financière et technique ».

e) Arborescence

Voici ci-dessous une ébauche d'arborescence à partir de la homepage laissée à votre appréciation pour une optimisation du site.

> homepage

En préambule, il est important que, sur la homepage, notre nom de territoire y figure « **Monts et Vallées Petit Caux**» apparaisse associé aux mots **Normandie – Seine-Maritime**.

Notre souhait serait que la homepage se compose de la façon suivante. Néanmoins, il est laissé au candidat la possibilité de proposer tout autre solution pertinente au regard de ses besoins.

- Visuel : avec diaporama présentant les différents aspects du territoire
(Prévoir module de gestion des changements de photos)

- une carte de situation : en flash avec une animation permettant de zoomer de l'Europe (Belgique, Pays Bas, Angleterre, Allemagne) >France > Normandie – Picardie (avec situation Rouen-Dieppe-Le Havre/Honfleur- Le Tréport/Mers les Bains- Amiens) >Monts et Vallées Petit Caux

Avec un bouton clic : comment accéder à notre territoire

- un fil d'ariane : repère pour le client sur arborescence ex : « vous êtes ici sur : Accueil > Hotel »

- le logo de l'Office de Tourisme

- Barre de navigation principale avec onglets suivants :
l Découvrir les Monts et Vallées-Petit Caux l Séjourner & Se restaurer l Loisirs & Découvertes l Patrimoine & Culture I Venir en groupes

Navigation principale	**Sous-Menus**
Découvrir les Monts & Vallées-Petit Caux	- La Côte d'Albâtre : entre mer et falaises . Les falaises . Les valleuses - Les Vallées de l'Eaulne et de la Béthune . Rivières et forêts -Les plateaux de l'Aliermont et du Petit Caux

Séjourner & Se restaurer **Séjourner & Se restaurer (suite)**	- Hôtels-restaurants + lien vers système de résa - Chambres d'hôtes + lien vers système de résa - Campings+ lien vers système de résa - Locations /gîtes/ Meublés/Mobil-home+ lien vers système de résa - Hébergements insolites + lien vers système de résa - Aires de camping-cars. - Disponibilités et réservation en ligne : *Système de réservation du type « Book secure » intégration du module de réservation sur une page.* - Restaurants - Cafés de campagne & vente à emporter
Loisirs & Découvertes	**> Activités Nature :** **. Randonnée pédestre :** - GR21 et GR de pays - Avenue Verte (Uniquement les boucles sur l'Avenue Verte) - Chemin Vert du Petit Caux - Autres boucles de randonnée (PR) - Calendriers des marches & Calendriers de chasse en forêts domaniales **. Randonnée cyclo** : - Avenue Verte - Circuits de découverte : Parcours du littoral, Balades cyclotourisme - Location de vélos **> Activités nautiques** : - Plage - Piscine et complexe aquatique - Horaires des marées - Descente à la mer - Pêche à pied - Pêche en étangs : Paradis Aquatique et étangs de la Varenne - Pêche en rivières (prévoir des fiches parcours) - Voile, canoë, optimist. - Location du matériel et lieux de vente **> Autres activités de loisirs :** - Parc Naturel Guy Weber - Patinoire Ludibulle - Centres équestres **> Saveurs du terroir :** - Côté mer et côté terre +recettes gourmandes - Les visites à la ferme + lien vers l'agenda - Les marchés et lieux de vente
Patrimoine & Culture	- Découverte des villes et villages - Itinéraires découvertes - Sites et monuments, édifices religieux - Musées - Les lieux de commémoration : . Opération Jubilée . Les oubliés du Meknès
Venir en Groupes	- Séjourner et se restaurer en groupes - Loisirs et découvertes en groupes - Patrimoine et Culture en groupes

Quelques informations et précisions concernant les sous-menus de la barre de navigation principale indiquée des tableaux ci-dessus :

- « Découvrir » Chaque section du sous-menu devra ouvrir sur une page avec texte et photos. Mise à jour (texte et photo) par le personnel de l'Office de Tourisme grâce à un module de gestion de contenu*. Prévoir la création de ce module de gestion de contenu.*

- « Séjourner & se restaurer », « Loisirs et découverte », « Patrimoine et Culture » :
Chaque section du sous-menu : devra ouvrir sur une page proposant l'ensemble des établissements, ou lieux de visite ou activités et un outil permettant à l'internaute d'effectuer un tri multicritères (selon le type ou classement, les services, activités, la situation). Les réponses au tri feront apparaître la sélection d'établissements ou lieux de visites, activités avec description, coordonnées, site web, et onglet plus d'infos,. En cliquant sur onglet « plus d'infos», l'internaute aura accès à la fiche complète de l'établissement ou lieux de visites ou activités (nom, description, coordonnées, site web, capacité, date d'ouverture, tarifs, mode de paiement accepté, équipements divers). Une carte permettra la géolocalisation de l'établissement sur Google map.
Pour les hébergements : un lien vers la page de réservation et/ou un pictogramme devront renvoyer vers la page de réservation et de disponibilités.

Rajouts ou suppressions d'établissements, de lieux, d'activités et mise à jour (texte et photos)par le personnel de l'Office de Tourisme grâce à un module de gestion de contenu sous base au format Tourinsoft qui devra être compatible avec les partenaires indiqués dans le point ***d*** *de la section Projet du présent cahier des charges. Prévoir création du module de gestion de contenu. Prévoir si nécessaires les passerelles de syndications avec les partenaires.*

Sous-menus « Randonnée pédestre, Randonnée cyclo et Activités nautiques » (uniquement les fiches des parcours pour la pratique de la pêche en étangs et rivières) de la rubrique « Loisirs et découvertes »
Ces sous-menus comporteront des suggestions de circuits avec un texte descriptif, des photographies et une carte détaillée des parcours. Il est nécessaire de prévoir :
- le rajout ou la suppression de pages,
-l'actualisation des données par le personnel de l'Office de tourisme grâce à un module de gestion de contenu. *Prévoir la création de ce module de gestion de contenu..*
-l'intégration des passerelles SIG des deux Communautés de Communes afin de visualiser les éléments cartographiques et pratiques.

Sous-menus « Itinéraires découvertes » de la rubrique « Patrimoine et culture
Ce sous-menu comportera des suggestions de circuits avec un texte descriptif, des photographies et une carte détaillée des parcours. Il est nécessaire de prévoir :

-le rajout ou la suppression de pages,
-l'actualisation des données par le personnel de l'Office de tourisme grâce à un module de gestion de contenu. *Prévoir la création de ce module de gestion de contenu.*
-l'intégration d'une passerelle avec le SIG de la Communauté de Communes du Petit Caux afin de visualiser les éléments cartographiques et pratiques.

- « Venir en groupes »
Sous-menus : « Séjourner et se restaurer en groupes », « Loisirs et découvertes en groupes » et « Patrimoine et Culture en groupes »
Chaque section du sous-menu : devra ouvrir sur une page proposant l'ensemble des établissements, ou lieux de visite, activités destinés aux groupes et un outil permettant à l'internaute d'effectuer un tri multicritère selon le type ou classement, les services, le type d'activité, la situation. Les réponses au tri feront apparaître la sélection d'établissements ou lieux de visites ou d'activités avec description, coordonnées, site web, et onglet plus d'infos,. En cliquant sur onglet « plus d'infos», l'internaute aura accès à la fiche complète de l'établissement ou lieux de visites, ou activités (nom, description, coordonnées, site web, capacité, date d'ouverture, tarifs, mode de paiement accepté, équipements divers). Une carte permettra la géolocalisation de l'établissement sur Google map.

*Rajouts ou suppressions d'établissements, de lieux, et mise à jour (texte et photos)par le personnel de l'Office de Tourisme grâce à un module de gestion de contenu sous base au format Tourinsoft qui devra être compatible avec les partenaires indiqués dans le point **d** de la section Projet du présent cahier des charges. Prévoir création du module de gestion de contenu ainsi que les passerelles de syndications avec les partenaires.*

- « Notre ZOOM – ACTU » : cette zone d'information permettra de fidéliser les internautes en proposant une sélection de bons plans ou en mettant en avant une pratique, un lieu, un événement, une nouveauté etc.
Gestion de contenu (textes et photos) par le personnel de l'OT. Prévoir la création d'un module de gestion de contenu

- CADRE « Evènement, manifestations »
La recherche des événements et des manifestations pourra se faire de deux façons :

1. Evénements /manifestations par dates
Dans ce cadre défileront (façon générique de film) les manifestations par dates. En cliquant sur le nom de la manifestation, celui ouvrira une page présentant en détail la dite manifestation : commune, nom de la manifestation, descriptif, photos ou vidéos contacts (nom, adresse, téléphone, courriel, site web), horaires, tarifs, mode de paiement, modalités d'inscription et de réservation et géolocalisation de la commune avec google maps. Cette page devra également informer le visiteur sur les autres manifestations de mêmes types avec les dates ultérieures. Un lien permettra d'afficher la fiche complète détaillée de l'événement.

2. Evénements/manifestations par thèmes

Cette page permettra la recherche d'une manifestation par type (Foires, expositions…) En cliquant sur le nom de la manifestation, celui-ci ouvrira une page présentant en détail la dite manifestation : commune, nom de la manifestation, date, descriptif, photos ou vidéos contacts (nom, adresse, téléphone, courriel, site web), horaires, tarifs, mode de paiement, modalités d'inscription et de réservation et géolocalisation de la commune avec google maps.

De plus, un lien vers l'espace « CONTACTS & INFOS PRATIQUES » devra figurer pour obtenir plus de renseignements sur l'agenda des fêtes et manifestations (inscriptions newletters, espace téléchargement……)

Rajout ou suppression d'évènements, manifestations et mise à jour (texte et photos)par le personnel de l'Office de Tourisme grâce à un module de gestion de contenu sous base au format Tourinsoft qui devra être compatible avec les partenaires indiqués dans le point ***d*** *de la section Projet du présent cahier des charges. Prévoir création du module de gestion de contenu ainsi que les passerelles de syndications avec les partenaires. Une fois l'évènement passé, le module de gestion devra supprimer son affichage sur le site*

- Accès Partenaires (Presse, prestataires touristiques, communes) : *avec lien vers une page ouvrant* ***:***

- sur les communiqués de presse classés par date et titre,
- espace téléchargement (documents CERFA, législation, ….)
- photothèque avec photos libre de droit en basse définition avec formulaire de demande pour commander photos en haute définition ou complément d'information.
- Commande de documentation en nombre avec formulaire de demande.

Gestion de contenu par le personnel de l'OT. Prévoir la création d'un module de gestion de contenu.

- Cadre « Contacts & Infos pratiques »

- précisant le numéro de Tel de l'Office de Tourisme (affichage national et international) plus un lien « Contacts» précisant : adresses, horaires ouverture + tel + mail de l'Office de Tourisme et du point info, la catégorie de classement, les services et des photos.
- Formulaire de contact et demande d'information avec cases à cocher pour commander les brochures (limiter à deux docs)
- Brochures à télécharger ou à consulter en ligne
- Accès & transports avec un lien vers l'espace « Brochures à télécharger » ou l'on retrouvera : cartes, plans de ville, horaires de bus, taxis… (*Prévoir l'impression des documents).*
- Les numéros d'urgence & services (mairies, services de santé et commerces). *Prévoir l'impression des documents*

Gestion de contenu par le personnel de l'OT grâce à un module de gestion de contenu. Prévoir la création de ce module de gestion de contenu.

- Accès - Cartographie interactive pour venir en Monts et Vallées Petit Caux : *une carte du territoire avec accès depuis les grandes métropoles en précisant les grands axes et moyens de transport. Cette carte pourra être imprimée***.**

- Mentions légales

- Plan du site

-> options sur arborescence

- **Onglets vers versions en langues étrangères:**

Intégration des versions étrangères à prévoir dans l'évolution de la version 2 du site internet. Sur la base de l'architecture du site en français avec adaptation des textes par rapport aux nationalités.

- **Onglet intitulé « Accessibilité » :**

Permettant aux visiteurs en situation de handicap de visualiser les informations par famille de handicap : visuel, auditif, moteur ou mental. Cette partie est à prévoir dans l'évolution de la version 2 du site internet de l'office de tourisme. **Toutefois, en attendant cette intégration, le site devra être conforme et répondre aux normes d'accessibilité WAI (World Accessibility Initiative).**

- **Widget météo et horaires des marées**

f) Contenu

Les textes vous seront transmis au format Word en .doc et les photos au format jpg ou jpeg.
Nombre total de pages à estimer selon l'arborescence décrite ci-dessus.
Nombre de photos : environ 300. (Sachant qu'il conviendra d'illustrer chaque fiche : site, lieux d'hébergement, restauration, manifestations….de 1 à 3 photos (en affichage réduit avec bouton loupe pour agrandissement).

g) Outil de gestion de contenu

Le prestataire devra s'assurer que les modules de gestion de contenu sont d'une utilisation simple et adaptée aux personnels des Offices de Tourisme. Il devra également s'assurer que ceux-ci sont compatibles avec les outils informatiques des différentes structures et le format Tourinsoft. Le prestataire devra également permettre la gestion des droits d'accès, contributeurs et administrateurs de l'outil de gestion de contenu. Le prestataire assurera une formation des personnels chargés de la mise à jour du contenu. Il fournira une documentation avec le mode d'emploi de l'outil de gestion de contenu.

h) Fonctionnalités

Comme indiqué dans l'arborescence, cette nouvelle version de notre site internet devra comporter notamment les fonctionnalités suivantes :

- diaporama légendé
- moteur de recherche par mots clés,
- moteurs de tri multicritères
- cartographie avec géolocalisation des sites et établissements,
- agenda des manifestations avec moteur de tri par date et type de manifestation, avec la géolocalisation.
- photothèque en basse définition
- videothèque
- formulaire de demande d'information,
- téléchargement de documentation au format pdf, et consultation de brochures en ligne
- boutons raccourcis permettant à l'internaute l'impression de page, des enregistrements de page au format pdf ou l'envoi d'une page du site à un ami par email, (bouton add this)
- liens hypertextes,
- fil rss,
- syndication Tourinfrance (Tourinsoft)
- passerelle avec les SIG
- passerelle vers le système de réservation de type « Résa book Secure » et réalisation de pictogrammes pour réserver ou consulter les disponibilités.
- outils de statistique fiables permettant d'extraire des données sur la provenance des internautes, les pages lues, la durée de consultation, les liens entrées-sorties, les moteurs de recherche utilisés avec mots clés, les sites affluents etc…).
- Possibilité d'inclure du code HTML : pour permettre l'ajout d'outils, liens, diaporamas, etc…
- possibilité d'ajouter du texte « caché » pour les personnes handicapées visuelles afin de pourvoir procéder à la lecture des photos via un logiciel externe.
- possibilité de réécriture des adresses URL en nommant les pages

4 – Prestations à réaliser par le prestataire

a) La création graphique

Le prestataire se charge dans sa totalité de la conception graphique du site.
La conception graphique devra valoriser l'identité du territoire et ses atouts pré-cités dans la présentation du territoire et la navigation thématique. Il devra prendre en compte également les perceptions visuelles liées aux différentes nationalités L'iconographie sera fournie par nos soins. Le prestataire devra être force de proposition sur le choix des photos.
Nous tenons à votre disposition un éventail de brochures vous permettant d'appréhender notre territoire.

b) Le développement technique

. Le prestataire se charge dans sa totalité de la conception technique du site tel que défini dans le cahier des charges dans la rubrique « 3- Le Projet (*de* **a** *à* **h**) ».

. Le site devra être conforme **aux normes Tourinsoft** mises en place au niveau régional.
Le prestataire s'assurera que pour ce nouveau site l'extraction et l'échange de données sont possibles par passerelle avec nos partenaires : Comité Départemental du Tourisme de Seine-Maritime, Gîtes de France Seine-Maritime, Comité Régional du Tourisme de Normandie qui fonctionnent sous base Tourinsoft ou Tourinweb.

. Le prestataire s'assurera que pour ce nouveau site l'extraction et l'échange de données sont possibles par les passerelles SIG.

. Le développement technique doit permettre à ce nouveau site d'être évolutif en fonction des besoins ultérieurs (rajout de nouvelles rubriques, versions étrangères, version mobile, version accessibilité…).

. Le développement technique devra prendre en compte une future adaptation du site aux smartphones, iphone et tablettes tactiles.

. Le prestataire s'assurera du bon fonctionnement, auprès des partenaires CDT – CRT – Gîtes de France, et des SIG des passerelles de récupération et échanges de données au format Tourinsoft.

c) hébergement

. Le prestataire se charge d'héberger le site sur ses serveurs avec tous les systèmes de sécurisation nécessaires à la bonne gestion d'un site d'établissement public et une sauvegarde des données.

. Il est précisé que les données devront être stockées sur des serveurs situés en France et sous législation française. Les données sur ces serveurs demeureront la propriété Office de Tourisme « Monts et Vallées Petit Caux » et devront être restitués en totalité en cas de changement de prestataire du site.

. Le site doit être accessible 24h sur 24h et 7 jours sur 7.

.Il garantit sa visibilité pour tous. Il devra fournir une bonne rapidité de connections aux internautes par une technologie adaptée et évolutive.

d) maintenance

Le prestataire proposera un contrat de maintenance permettant :
- les corrections d'erreurs bloquant le bon fonctionnement du site
- des modifications du code pour les contenus non administrables
- le dépannage des serveurs emails, et création d'adresses mail.

Ce contrat de maintenance prévoira une disponibilité téléphonique et une adresse mail de contact en cas de problème sur utilisation.

En cas de dysfonctionnement bloquant ou d'inaccessibilité du site, l'intervention devra être effectuée sous 24h maxi.

En cas de dysfonctionnement non bloquant (dysfonctionnement lié à certains navigateurs par ex), l'intervention devra être effectuée sous 48h maxi.

e) modalités de livraison du site

Le site sera livré avec :

- une arborescence détaillée,
- une notice descriptive du site et de son fonctionnement, de la version du code utilisé et des navigateurs compatibles,
- des preuves de déclarations effectuées,
- des identifiants et mots de passe nécessaires pour accéder au serveur.

Après vérification sur la conformité du site par rapport au cahier des charges, il sera rédigé un procès-verbal de réception et d'installation du site.

3 mois après sa réception et son installation, il sera effectué un procès-verbal sur le bon fonctionnement du site.

f) nom de domaine

Actuellement l'Office de Tourisme « Monts et Vallées Petit Caux » dispose d'un nom de domaine pour sa messagerie ainsi que son site internet : tourisme-mvpc.fr. Ce nom de domaine n'étant pas identifiable par le plus grand nombre, il est souhaitable que le prestataire soit force de proposition sur de nouveaux noms de domaines à retenir tant pour la version française qu'étrangère. Afin de pouvoir identifier notre territoire, il serait judicieux que celui-ci soit associé à la Normandie.

g) référencement

Afin d'assurer un bon référencement naturel du site, le prestataire conviendra avec la maîtrise d'ouvrage d'une liste de mots clés et expressions en français, et en langues étrangères ultérieurement.

Le prestataire soumettra le site aux moteurs de recherche.

Dans un deuxième temps, il conviendra de réaliser une optimisation des url et des « titles » en renommant les pages dans un langage connu des moteurs de recherche selon les mots clés retenus.

h) droits et propriétés

Les droits et propriétés sur les contenus, les données, le graphisme, l'iconographie de ce nouveau site appartiendront à l'Office de Tourisme « Monts et Vallées Petit Caux »

▪ ORGANISATION DE LA CONSULTATION

1 - Proposition financière et technique

La proposition financière et technique devra être présentée de façon lisible, explicite et détaillée en respectant les postes ci-dessous et en détaillant la partie investissement et fonctionnement (cf. Acte d'engagement et son annexe « Propositions financières »)

- Création graphique (en détaillant chaque poste)

- Développement technique : (en détaillant chaque poste technique et notamment la solution cartographique, l'outil photothèque, videothèque, fil rss, les passerelles Tourinsoft et SIG.

- Maintenance (en précisant chaque poste et les délais d'intervention)

- Hébergement (en précisant le type de serveur)

- Achat de noms de domaine

- Référencement

- Achats de mots clés

- Formation du personnel à l'outil de gestion de contenu (avec nombre de jour/heure, personnes, lieu, type de formation).

- Préciser dans votre proposition les tarifs pour les options :

. Développement du site par version étrangère

. Développement du site pour l'espace « Accessibilité » : par famille de handicap ; visuel, moteur et mental, auditif

. Optimisation et ré-écriture des url et « titles » pour référencement

. Intégration du système de réservation du type « Book Secure »

. Développement pour une application téléphonie mobile.

. widget « marées – météo »

Chaque poste (création graphique, développement technique, maintenance, hébergement, référencement, achats de mots clés et options demandées) fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier pour chacune des prestations, le prix unitaire hors taxes et toutes taxes comprises, les détails techniques et juridiques (ex droits d'auteur etc...)

Si l'organisme qui répond à la présente consultation n'est pas assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée, il fournira une attestation rédigée par les services fiscaux compétents, mentionnant l'article du code général des impôts justifiant de l'exemption. Cette attestation sera jointe à la réponse à la présente consultation.

Suivant ses compétences professionnelles, le prestataire peut répondre à l'offre dans sa globalité ou faire appel à des sous-traitants. Dans ce cas, le sous-traitant doit être clairement identifié sur la proposition financière et technique.

Une éventuelle remise commerciale sera spécifiée (pourcentage, montant hors taxes et toutes taxes comprises) pour chaque poste ou sur la globalité du devis.

2 - Critère de sélection des offres

Les offres seront examinées et classées en fonction des critères suivants :
. Conformité de l'offre aux dispositions du présent cahier des charges,
. Qualités graphiques et esthétiques (une maquette devra être fournie avec le devis).
. Références professionnelles qualitatives de l'entreprise au vu de travaux similaires antérieurs.
. Compréhension du concept objectivé par un ensemble de propositions.
. Pertinence des arborescences et choix technologiques.
. Prix, hors taxes et toutes taxes comprises, de chacun des postes et de l'ensemble.

Les critères de pondération sont :

- 30% qualités graphiques et esthétiques
- 30% valeurs techniques et références
- 40% prix, hors taxes et toutes taxes comprises, de chacun des postes et de l'ensemble

La commande sera attribuée après mise en concurrence entre les différents prestataires ayant déposé une offre.

3 - Date et mise à disposition

Le site devra être mis en ligne minimum 4 mois et maximum 6 mois après la prise de décision.
Cette remise du site fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux parties.

Le travail nécessitant de nombreuses relectures, le prestataire devra fournir régulièrement des bons à tirer.

Il devra s'engager sur la transmission rapide, par tout moyen à sa convenance, des dits bons à tirer et ce, afin de ne pas perturber le processus de mise en ligne.

4 - Modalités d'exécution

. Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse écrite positive ou négative.

. Les propositions incomplètes seront retournées.

. 3 propositions seront présélectionnées et feront l'objet d'une audition des prestataires par le Comité de Pilotage du Site Internet

Organisation de l'audition :

- Présentation (45 mn) du site internet (arborescence, proposition graphique, homepage, 1 ex de page hébergement, 1 ex de page Découvrir les Monts et Vallées-Petit Caux, outils de gestion des contenus, proposition technique, méthodologie et calendrier retroplanning).
- Questions-réponses (20 mn).
- Echanges (10 mn).

À l'issue des auditions et après délibération du Comité de Pilotage, les 3 prestataires pré-sélectionnés recevront un courrier les informant du résultat de la consultation.

Le prestataire retenu se verra proposer un bon de commande signé par M.Gérard PICARD, en qualité de Président de l'office de tourisme Monts et Vallées-Petit Caux. Le bon de commande reprendra notamment les dispositions indiquées dans le présent cahier des charges et fixera par ailleurs toutes les dispositions financières et administratives réglementaires.

5 - Contacts sur suivi du dossier

Office de Tourisme
Tel : 02 35 84 00 62
Courriel : accueil@tourisme-mvpc.fr

Contacts : Mmes. Aurélie LETIERCE, Charlotte TIRILLY ou Marie FLISAR

6 – Modalités de règlement

6.1 Modalités de paiement

Par dérogation à la périodicité des acomptes fixé à l'article 91 du CMP, le règlement des sommes dues au titulaire fera l'objet d'acomptes dans les conditions précisées ci-dessous :

Conception du site

Présentation de l'arborescence au comite technique	20 % du total
Présentation du site internet aux membres du comité syndical	30 % du total
A l'issue de la formation	Solde

Maintenance et hébergement du site
Sur facture annuelle Au 31 décembre de chaque année

6.2 Présentation des demandes de paiement

Les demandes d'acompte et de solde afférents au présent marche seront établis en deux exemplaires dont un original portera, outres les mentions légales, les indications suivantes :
- Les nom, n°SIRET et adresse du créancier,
- Le numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précise a l'acte d'engagement,
- Le numéro du marche,
- La date,
- La prestation exécutée,
- Les montants HT et TTC en chiffres et en toutes lettres,
- Le taux et le montant de la TVA.

Ils seront adressés à

Monsieur le Président de l'Office de Tourisme MV – PC
Place du 19 mars 1962
76510 Saint Nicolas d'Aliermont

Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique selon la réglementation en vigueur.

6.3 Modalités de règlement

Les prestations seront réglées par mandat administratif. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours, le point de départ du délai global de paiement étant la date de réception de la facture par la collectivité concernée. Selon le décret n°2008-1355 du 19 décembre 2008, le point de départ du délai global de paiement est la date de réception de la demande de paiement par la personne publique contractante. Toutefois, le point de départ de ce délai est la date d'exécution des prestations lorsqu'elle est postérieure à la date de réception de la demande de paiement.

6.4 Intérêts moratoires

Conformément au décret n°2008-1550 du 31 décembre 2 008 modifiant le décret n°2002-232 du 21 février 2002, le défaut de paiemen t dans les délais prévus par le code des marches publics fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.
Le taux des intérêts moratoires applicable est celui en vigueur.

Fait à ……. ….., le ……..

La société